



Charge partielle... qu'y a-t-il sur la table ?

	Proposition syndicale	Offre patronale
NOUVEAU Employés à charge partielle	<ul style="list-style-type: none"> Les professeurs à charge partielle auront accès aux dispositions des articles 11.01 et 11.02, sauf : 11.01 B 1 (deux premiers paragraphes), 11.01 F 1 (b), 11.01 H, 11.01 I, 11.01 J, 11.01 K, 11.02 A 1 (a), 11.02 A 2, 11.02 A 5. 	rien
26.01 B	<ul style="list-style-type: none"> Ajout à la définition d'employé à charge partielle : « et leur charge de travail n'excédera pas 26 heures de travail affectées et attribuées dans une semaine quelconque d'emploi » (traduction libre) 	rien
26.02 A	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau pour les employés à charge partielle La charge de travail d'un professeur à charge partielle doit être assujettie aux dispositions du présent article. Remplacer « heure de contact d'enseignement » par « heure de travail » (traduction libre) 	rien
26.04	<ul style="list-style-type: none"> Taux de rémunération horaire basés sur les heures de travail, pas seulement les heures de contact d'enseignement Rémunération supplémentaire pour l'aide individualisée aux étudiants en dehors de la classe. 	rien
26.10 A	<ul style="list-style-type: none"> Ajouter 27.02 B à la liste 	rien
26.10 B	<ul style="list-style-type: none"> Remplacer « dix mois d'expérience de travail » par « 60 semaines dans lesquelles la personne a travaillé à titre d'employé à charge partielle. » (traduction libre) 	rien
26.10 C	<ul style="list-style-type: none"> Après le 1^{er} septembre 2009, l'expérience de travail sera calculée comme suit : une semaine de crédit pour chaque semaine pendant laquelle la personne a travaillé à titre d'employé à charge partielle. 	rien
26.11 A	<ul style="list-style-type: none"> FCT pour tous les professeurs à charge partielle Formulaire de charge de travail distinct pour les professeurs à charge partielle. 	rien
26.11 B	<ul style="list-style-type: none"> LE FCT DES PROFESSEUR À CHARGE PARTIELLE inclura : <ul style="list-style-type: none"> tous les détails de la charge de travail totale, y compris les heures de contact d'enseignement. nombre de sections type et nombre de préparations type d'évaluation/feedback requis par le curriculum nombre d'étudiantes et d'étudiants par classe heures attribuées jours de contact langue d'enseignement fonctions complémentaires, le cas échéant 	rien
26.11 C	<ul style="list-style-type: none"> un horaire doit indiquer le jour et l'endroit des heures de travail assignées figurant sur le FCT DES PROFESSEURS À CHARGE PARTIELLE, sur un tableau horaire que le collègue fournira copie à remettre au professeur à charge partielle dès qu'il commence son affectation, qui devra correspondre à la période couverte par le FCT 	rien
27.11 B 1	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès des professeurs à charge partielle aux postes vacants à l'interne au sein de l'unité de négociation. Augmentation de un mois à un an. 	rien
27.11 B 2	<ul style="list-style-type: none"> Nouvel article pour tenir compte de l'ancienneté comme facteur dans l'attribution des postes vacants à charge partielle, pour autant que le candidat ait les compétences et aptitudes pour effectuer les tâches du poste. 	rien

Le 10 février, votez pour rejeter l'offre de l'employeur.